



**Association de droit local
Loi 1908**

Représentant français de la coalition européenne
pour mettre fin à l'expérimentation animale

Siège social

BP 41
67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
Fax : 03 88 35 55 18

**Département administratif
et missions**

38 rue Saint-Cornély
56340 Carnac
Tél. : 02 97 52 57 00
Fax : 02 97 52 57 09

**Ministère de la Transition écologique et
solidaire**

Monsieur le Ministre Nicolas HULOT

Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Captivité et exploitation des animaux détenus dans les cirques.

Monsieur le Ministre, Cher Nicolas Hulot,

Nous vous écrivons plein d'espoir car nous connaissons votre amour de la faune sauvage, à laquelle vous avez dédié une grande partie de votre vie.

Nous sommes certains que vous savez déjà ce que représentent la captivité et l'exploitation pour les animaux détenus dans les cirques. Les félins, les singes, les hippopotames, tous, et particulièrement les éléphants, y souffrent réellement.

Brinqueballés sur les routes, dressés avec violence, enfermés dans des cages minuscules, dans une dramatique solitude pour certains, ils développent des maladies et des troubles du comportement pouvant aller jusqu'à la folie.

L'Ordre national des vétérinaires et la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF) ont récemment officiellement reconnu, à notre demande, que le bien-être des animaux sauvages est incompatible avec l'activité des cirques.

Avez-vous vu les récentes images de l'éléphante Maya ? Elle est si maigre qu'elle ressemble à peine encore à ses congénères sauvages en Asie ! Cela ne peut vous laisser insensible ! Tout comme le cas de Jumbo, l'hippopotame, qui vit seul dans une remorque et sans bassin, quand il devrait passer ses journées dans l'eau avec les siens... Ou encore les lions, enfermés dans quelques mètres carrés à peine, dont ils ne sortent que pour recevoir des coups de fouet ! Qu'apprennent ces spectacles aux enfants ?

Tous ces animaux vous les avez vus libres, vous comprenez donc ce que cela représente pour eux. Une majorité de Français également : ils sont 80% à considérer qu'ils sont stressés, et 69% à avoir conscience qu'ils sont malheureux (sondage IPSOS/OneVoice2016).



**Association de droit local
Loi 1908**

Représentant français de
la coalition européenne pour mettre fin
à l'expérimentation animale

Plus de 60 communes françaises et 27 pays dans le monde ont déjà fait le choix de refuser les cirques présentant des animaux sauvages, et leur nombre ne cesse de croître.

Seulement une centaine de cirques détient encore des animaux sauvages.

Nous avons besoin de vous pour interdire leur exploitation et les libérer. Nos sanctuaires partenaires sont prêts à les accueillir. Tous ont droit à une fin de vie dans la dignité, sans fouet, ni coups, ni piste.

Nous comptons sur vous ; ils comptent sur vous.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, Cher Nicolas Hulot, l'assurance de nos salutations les plus sincères.

Fait à Strasbourg le 22 novembre 2017

Jacques-Antoine GRANJON

PDG et fondateur
Groupe vente-privée

Muriel ARNAL

Présidente et fondatrice
Association One Voice